

37) Ratification du marché de gré à gré d'un montant de fra.CFA. 3.140.245.-
passé avec l'Entreprise TOUENT pour des travaux de réfection de la rue Labour-
donnais dans sa partie comprise entre la rue Juliette Dada et la rue Charles
Gouand.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré
d'un montant de 3.140.245. F CFA. passé avec l'ENTREPRISE TOUENT pour des tra-
vaux de réfection de la rue Labourdonnais dans sa partie comprise entre la rue
Juliette Dada et la rue Charles Gouand.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités de
l' article 23.023 "Réfection des rues " du budget communal 1963.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M. Bess, le 6 Mars 1964
P/Le Maire
Le Secrétaire Général
Signé: J. Anchoy